



## Païement du stationnement à paris

Par **DELPECH Luc**, le **08/03/2018** à **18:02**

la disparition des cartes de paiement vendue par les buralistes à Paris me place dans un situation inextricable car je n'ai ni carte bancaire ni smartphone. Dans quelle mesure cette décision ne porte-t-elle pas atteinte à la démocratie. J'ai toujours eu un manque de confiance vis à vis des problèmes que rencontrent les gens par rapport aux cartes de crédit et le smartphone n'est vraiment pas ma culture. Dans quelle mesure peut-on m'obliger à utiliser l'un ou l'autre de ces 2 modes de paiement et existerait-il une autre solution alternative qui respecte la vie privée par rapport aux lois informatique et liberté. Monéo ne semble plus accepté à Paris et je ne suis pas sûr que cela ne nécessite pas aussi une carte de crédit.

merci pour votre concertation sur le sujet qui je pense va quand même un jour arriver dans les média, bien que ce ne semble pas la priorité semble t-il car je n'ai aucun écho de qui que ce soit

Cordialement

Luc DELPCH